

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES LODEVOIS&LARZAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de Membres

En exercice : 17

Présents : 12

Exprimés : 13
(dont 1 pouvoir donné)

Vote

Pour : 13

Blancs : 0

Nuls : 0

L'an deux mille vingt quatre le 22 mars

Le conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, dûment convoqué à 15h, s'est réuni en session ordinaire à la salle de réunion du CIAS à Lodève sous la présidence de **REQUI Jean-Luc** Président du C.I.A.S.

Présents :

membres élus : **Jean Luc REQUI**, Président du C.I.A.S., **BAISSET Martine**, Maire de la commune de La Vacquerie, **GALEOTE Monique** Élue de la commune de Lodève, **BATACHE Carmen**, Élue de la commune de Saint Etienne de Gourgas, **ALIBERT Damien**, Élu de la commune de Lodève, **FRONTIN Claudine**, Élue de la commune de Sorbs, **PANIS Michel**, Élu de la commune de Lodève, **ENNADIFI Fatiha**, Élue de la commune de Lodève,

Pouvoirs :

membres élus :

membres qualifiés : **DAUNIS Solange** représentant l'UDAF, **CAUNES Jean Paul**, représentant l'association l'OUSTALITE, **LEDERMAN THérèse** représentant le CODEV Pays Coeur d'Hérault, **ABRIC Charles** de l'association APF

Absents :

membres élus : **LAATEB Claude**, Élu de la commune de Lodève, **BOUSQUET Pierre-Paul**, Maire de la Commune de St Pierre de la Fage ,

membres qualifiés : **AUDOUY Marie-Christine** représentant l'Union Départementale des Foyers Ruraux,

Date de convocation : jeudi 15 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Lodève le :

Membres consultatifs:

VALETTE Florence, Directrice du C.I.A.S
FABRE Audrey, Adjointe à la Directrice du CIAS

n° CA CIAS 20240322 05

Délibération n°5

Affectation du résultat 2023

Vu la délibération du conseil d'administration de ce jour relative à l'approbation du compte administratif 2023 du budget principal du CIAS, dont conformément au compte de gestion les résultats sont les suivants :

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2023	31 314,35	A
Report à nouveau	901,48	B
Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/23	32 215,83	A+B

Section d'Investissement

Solde d'exécution avec résultats antérieurs	- 27 214,38	C
---	-------------	---

Restes à réaliser				
Dépenses	Recettes			
0,00	0,00	Solde des restes à réaliser	0,00	D

Besoin de financement de la section d'investissement	27 214,38	E= C+D
--	-----------	-----------

1/ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement par le vote au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de :	27 214,38	F
2/ Surplus affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédents de fonctionnement reporté »	5 001,45	A+B -F =G

Oui l'exposé de Jean-Luc REQUI, et après avoir délibéré, le Conseil d'Administration vote:

- Pour : 13
- Blancs : 0
- Nuls : 0

et :

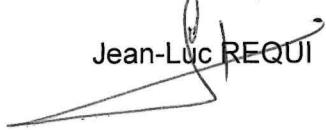
- **ARTICLE 1 : AFFECTE** les résultats de l'exercice 2023 tels que présentés ci dessus
- **ARTICLE 2 : AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire
- **ARTICLE 3 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service du contrôle de légalité

- ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Trésorier

Ainsi et fait et délivré les jours et an susdits et ont les délibérants signés au registre. Par extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,

Jean-Luc REQUI

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Luc REQUI". The signature is somewhat stylized and includes a small drawing of a house-like shape to the left of the name.